



Sommaire

juin 2020



4

4 SOYAUX ACCOMPAGNE

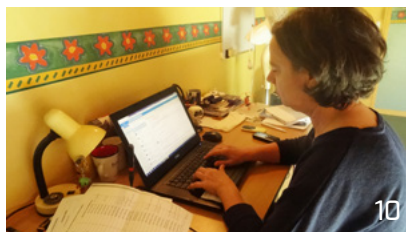
Le centre municipal de santé de Soyaux



6

6 SOYAUX REMERCIE

COVID 19 - Élan de solidarité



10

8 SOYAUX S'ENGAGE

COVID 19 - Déconfinement des services municipaux
Crise sanitaire du COVID 19 : vos services municipaux mobilisés



12

11 SOYAUX SE TRANSFORME

La rénovation du stade Léo Lagrange se termine
Fréhel et Mistinguett, deux îlots propices aux jeux et au repos
Renaissance du rucher communal

12

12 SOYAUX VOUS DONNE LA PAROLE

Rencontre avec Gérard Truffandier, un passionné de photographie
Vote par procuration
Un problème d'éclairage public ?
Tribune de l'opposition

Directeur de la publication
François Nebout

MAIRIE DE SOYAUX
235, avenue du Général de Gaulle
CS 92515 SOYAUX
16025 ANGOULÊME CEDEX
Tél. 05 45 97 83 50
mairie@mairie-soyaux.fr
www.soyaux.fr

Conception édition
ENCORE Design & Communication
2 cité de l'Entrant - 16000 ANGOULÊME
Tél. 06 51 42 95 36
contact@encore-design.fr
www.encore-design.fr

Crédit photos
Mairie de Soyaux
www.truffandier-photos.com

Tirage
5500 exemplaires
Imprimerie Rochelaise
Dépôt légal N° 16.92.589





Vous trouverez à l'intérieur de ce Mag' municipal l'ensemble des informations utiles relatives à cette période de crise sanitaire et les actualités communales.

Au nom de l'ensemble des membres du Conseil Municipal, je remercie toutes celles et tous ceux qui, à travers leur mobilisation, ont assuré notre quotidien durant le confinement.

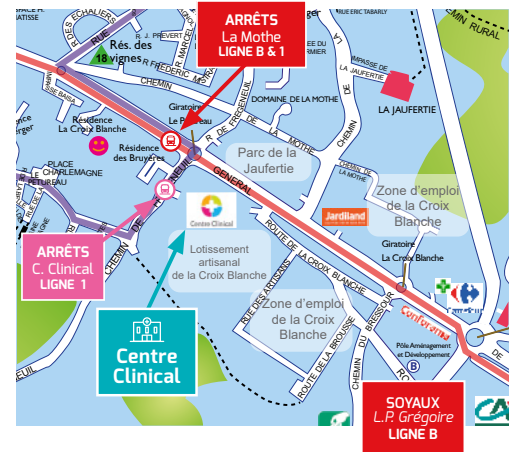
Je vous souhaite une bonne lecture.

François Nebout

Le centre municipal de santé de Soyaux



Dr Laëtitia Philippon



Le Docteur Laëtitia Philippon rejoint l'équipe médicale

Son recrutement a été voté à l'unanimité lors du Conseil Municipal du 22 avril dernier. Le Docteur Laëtitia Philippon, âgée de 39 ans et originaire de la région parisienne s'installe en Charente et rejoint l'équipe médicale du centre de santé à partir du 1^{er} septembre 2020 à temps plein.

Jusqu'à la fin des travaux d'extension du centre de santé (mi 2021), elle consultera dans les locaux du Centre Clinique de Soyaux - 2 chemin de Frégeneuil. Une fois les travaux d'extension du centre réceptionnés, elle rejoindra les locaux de l'actuel centre de santé dans lesquels les autres médecins poursuivent leur activité. La prise de rendez-vous répondra aux mêmes modalités (05 45 94 92 45).

Maître de stage par ailleurs, elle accueillera des étudiants en médecine, en formation sur place au sein du centre de santé.

Témoignage

"Je suis enthousiaste à l'idée de m'installer dans un territoire qui a besoin de mes compétences de médecin généraliste ; c'est le sens même de mon métier que d'être utile là où les patients en ont besoin. Je suis également très heureuse de m'installer en Charente et d'offrir à mes enfants un cadre de vie moins urbain qu'en région parisienne."

Extension des locaux

Suite au vote du projet de santé au printemps 2019 et au vote du budget au mois de décembre 2019 par le Conseil Municipal, les travaux d'extension du centre de santé démarrent cet été.

La Ville de Soyaux lance des travaux d'extension du site actuel afin d'offrir de meilleures conditions d'attente et de consultations aux patients et aux professionnels en place au sein du centre de santé.



Un espace d'accueil plus adapté, une salle d'attente élargie et des espaces de soins plus modernes, appropriés à la confidentialité et au confort requis sont prévus. Le site répondra naturellement aux normes handicap.

Sous réserve de la situation sanitaire, les travaux débuteront cet été et s'étaleront jusqu'au milieu de l'année 2021 sans empêcher l'activité normale du centre de santé. Vous pourrez donc continuer à consulter en proximité, dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Cet élargissement permettra en outre à la Ville de tenir ses engagements d'accueil de jeunes en formation universitaire et d'accueillir un nouveau médecin.

Les travaux d'extension feront l'objet d'un cofinancement d'Etat ; un dossier de demande de fonds européens a également été déposé.



Dr Isabelle Chartier

La téléconsultation est en place !

Quel que soit le motif qui vous empêche de consulter, vous pouvez désormais bénéficier d'une téléconsultation avec un médecin du centre de santé sans vous déplacer.

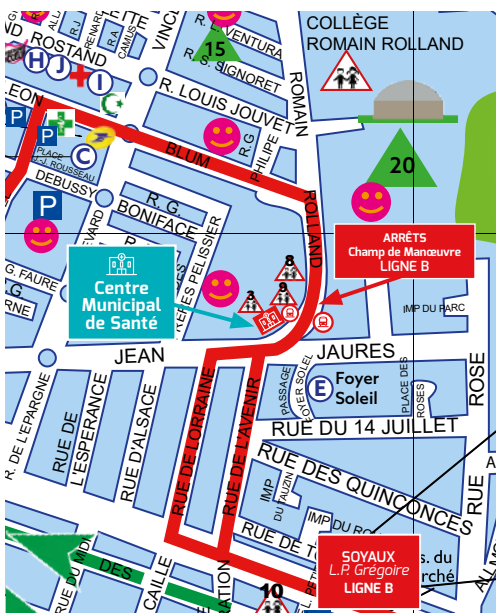
Il vous suffit d'appeler le **05 45 94 92 45** pour en faire la demande. Un lien et un code vous sont ensuite envoyés sur votre téléphone portable pour que vous puissiez vous connecter.

Rappel Horaires de prise de rendez-vous téléphonique : de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, du lundi au vendredi et de 8h30 à 12h le samedi matin.

Le centre de santé est également joignable par mail : centredesante@mairie-soyaux.fr

À noter Vous pourrez bientôt prendre un rendez-vous en ligne (plus d'infos dans le prochain Soyaux Mag').

Veillez à venir muni(e) de votre Carte Vitale à jour et à posséder une mutuelle à jour déclarée auprès de votre caisse d'assurance maladie (CPAM, MSA).



RAPPEL

Le Centre Municipal de Santé se situe 1 rue Romain Rolland à proximité des écoles Pauline Kergomard, Célestin Freinet et Edouard Herriot

Il est accessible par la ligne B (ligne Saint-Michel Voie ferrée/ Soyaux LP Grégoire) du BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) de Möbius, arrêt Champ de Manœuvre. Des places de stationnement sont également prévues à proximité notamment le long du boulevard Jean Jaurès.

Remerciements

L'équipe du centre municipal de santé a été en première ligne durant la période de confinement liée au COVID-19 ; que chacun(e) d'entre eux/elles soit remercié(e) pour son dévouement !



Dr Paul Neyrat



Marjolaine Bizour
Secrétaire médicale

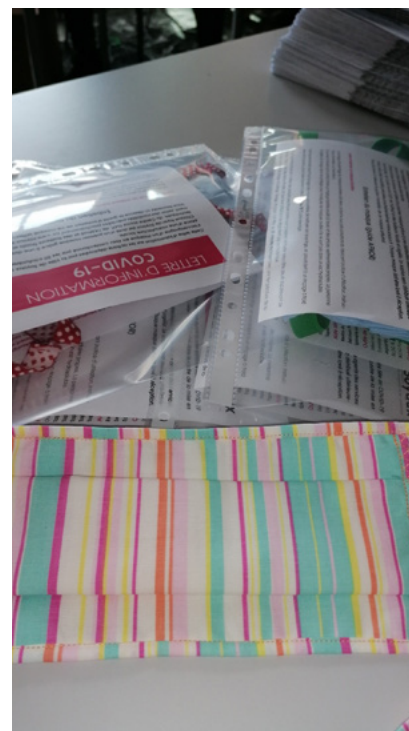
COVID 19 - Élan de solidarité

Durant le confinement, 54 couturière(s) bénévoles ont été doté(e)s par la Mairie de Soyaux du matériel requis et du guide AFNOR pour confectionner des masques en tissu pour la population.

5000 masques artisanaux ont ainsi été réalisés et ont permis d'équiper fin avril dernier la moitié des foyers de la Commune. Nous avons souhaité mettre des visages sur ce réseau solidaire local et remercier ces sojaldiciennes et autres bénévoles de façon collective.



Mamoudy Kande & Seydouba Conde



Merci aux habitantes de Soyaux :



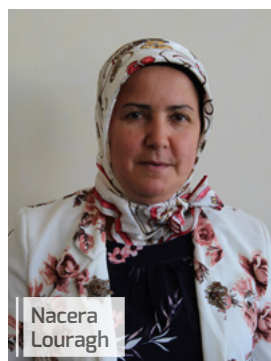
Fatima Rekkas*



Josseline Charlon-Bigat*



Christine Varela**



Nacera Louragh



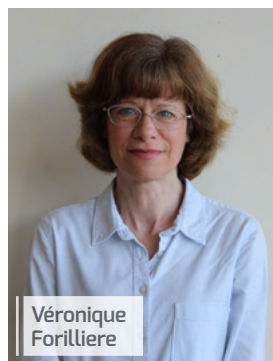
Zahra Salah



Maria Hakkour



Murielle Vigneron



Véronique Forilliere



Alice Marelli



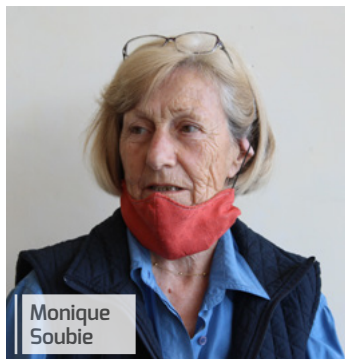
Jeanette Mages



Nicole
Billard



Marie-Sylvie
Beau



Monique
Soubie



Pilar
Bidaut



Isabelle
Blanchet



Françoise
D'Arondel de Hayes



Bernadette
Feroux



Bernadette
De Soto

Mais aussi : Annie Lameau* - Manuela Bec* - Rina Allory** - Nicole Maquet** - Sandrine Pivetaud - Batoul Ali - Sylvie Chevallier - Saliha Merioua - Annick Boulesteix - Violette Meunier**

Merci également aux autres bénévoles issu(e)s de communes voisines ou du département qui nous ont prêté main forte :



Maryvonne Beau
Présidente de l'association de
couture **"Au fil des temps"**
située à Soëlys



Monique Tessaud
Présidente de l'association de
patchwork **"L'aiguille à quilter"**
située à Soëlys



Un complément de masques par le Département de la Charente a permis de doter l'autre moitié de la Commune durant le week-end du 11 mai. Lors des permanences à la mairie de Soyaux des 14, 15, 18, 19 et 20 mai derniers, de nouveaux masques ont pu être remis aux sojaldiciens non dotés ou aux familles avec enfants. Remerciements également à Emmaüs La Couronne pour le don d'élastique et à Carrefour Soyaux pour le don de bobines et de liens.

Mais aussi : Christiane Sardain* - Nicole Gonnord* - Sandrine Jubert* - Jany Chaduteau* - Marinette Ganteille* - Colette Marchat* - Isabelle Dumas* - Suzanne Paredes* - Françoise Thevenaud* - Josy Bernard* - Micheline Leriget** - Adrienne Desaphy** - Danielle Legrand** - Najet Dekkiche - Nathalie Jacquinot - David Boutinot - Mamoudy Kande - Seydouba Conde - Annick Chabernaude - Stéphanie Recoupe - Catherine Cholet - Joëlle Chambaud - Magali Vrignon - Martine Nicot - Martine Charrier

Légende : * adhérente "Au fil des temps" / ** adhérente "L'aiguille à quilter"



COVID 19 - Déconfinement des services municipaux

Depuis le 11 mai dernier, date du déconfinement, le respect des mesures sanitaires strictes dans le cadre de la prolongation de l'état d'urgence est assuré pour permettre aux services de la Ville de retrouver un fonctionnement "normal".

Les bureaux d'accueil des services municipaux recevant du public ont tous été dotés de parois en plexiglass réalisées par les menuisiers des services techniques. Les bureaux sont régulièrement désinfectés tout au long de la journée. Les agents d'accueil portent des masques. Du gel hydroalcoolique est à disposition du public dans chaque accueil. Des colonnes de distribution de gel sont installées.

Standard téléphonique - 05 45 97 83 50

État-Civil - Elections

235 avenue du Général de Gaulle - 05 45 97 83 50

Réouverture de l'accueil général du public : 9h/12h30 et 13h15/17h mais pas de permanence jusqu'à 19h.

Pré-accueil des usagers par visiophone.

Aménagement de la salle d'attente dans la salle des mariages.

Retrait des cartes d'identité et des passeports.

Reprise des rendez-vous de demande de cartes d'identité et des passeports depuis début juin.

Suspension de la célébration des mariages et des pacs jusqu'à nouvel ordre.

Secrétariat Général

235 avenue du Général de Gaulle - 05 45 97 83 59

Prise de rdv avec les élus : 9h/17h.

Police Municipale

14 ter boulevard Léon Blum - 06 08 42 93 33

Mise en place d'horaires décalés depuis le 18 mai : 8h/20h.

CCAS - Pôle Administratif Municipal

14 boulevard Léon Blum - 05 45 97 41 52

Accueil du public : 9h/12h30 et 13h/17h les lundi, mardi, jeudi et vendredi ; 9h/12h30 le mercredi.

Aménagement extérieur de 2 zones d'accès séparées matérialisées par un marquage au sol :

- ▶ zone 1 : cartes d'épicerie sociale, bus et demandes diverses.
- ▶ zone 2 : rendez-vous avec les assistantes sociales.

Il est demandé aux administrés de se présenter avec un masque et de respecter les consignes de distanciation physique.

Résidence autonomie Foyer Soleil - 05 45 38 44 22

Vigilance accrue portée aux résidents du Foyer Soleil notamment au travers de la mise en place de plusieurs protocoles sanitaires : visite pour des familles ou proches, équipement de protection à destination des résidents et du personnel, distanciation physique.

Redémarrage des activités depuis le 13 mai après plusieurs réunions de sensibilisation des résidents et du personnel et la mise en œuvre d'une organisation spécifique.

Pôle Aménagement et Développement

Route du Peux - 05 45 97 83 02

Accueil du public : 9h/12h30 et 13h15/17h.





Pôle Associatif Culturel et Sportif - Soëlys

2 place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 97 87 20 (vie associative)
05 45 97 83 75 (vie sportive) - 05 45 97 87 25 (vie culturelle)

Fermeture du bâtiment au public et aux associations avec arrêt des activités et manifestations associatives et sportives jusqu'à nouvel ordre.

Maintien de l'accueil téléphonique : 9h/17h.

Maintien de la fermeture des équipements sportifs (stades et gymnases) jusqu'à nouvel ordre. Pratique individuelle du sport en extérieur autorisée dans les conditions précisées par le gouvernement. Plus d'informations auprès de votre club sportif.

Report de la programmation culturelle municipale de mars à août 2020 en raison de l'état d'urgence sanitaire. Reprogrammation de ces événements à partir du mois de septembre 2020, sous réserve toutefois de l'évolution de la situation sanitaire. Plus d'infos au sujet du nouveau calendrier culturel de la Ville dans le prochain Soyaux Mag'.

Pôle Enfance Education Jeunesse - Soëlys

2 place Jean-Jacques Rousseau - 05 45 97 41 56

Accueil des parents pour les inscriptions scolaires et périscolaires sur rdv.

Accès aux bureaux d'inscription par un marquage au sol afin de respecter le protocole sanitaire.

Réouverture progressive des écoles sur 4 jours au lieu de 4,5 jours en effectif scolaire réduit.

Restauration scolaire assurée et garderie du soir assurée jusqu'à 17h30 mais pas de garderie le matin.

Réouverture du Multi-Accueil avec un effectif maximal de 30/35 enfants (au lieu de 63).

Maintien de la fermeture du Lieu d'Accueil Enfants Parents et de la Halte-Garderie jusqu'à nouvel ordre.

Permanence téléphonique du Relais Assistantes Maternelles, pas de réouverture.

Fermeture du Lieu Passerelle jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cyberbase

06 85 53 79 49 - cyberbase.soyaux@gmail.com

Fermeture de la structure au public.

Bibliothèque pour Tous

05 45 69 75 87 - bibpourtous_soyaux.16@orange.fr

Fermeture de la structure au public.

Mise en place d'un service de prêt de livres à emporter sous forme de "drive", depuis le 26 mai, les mardi et mercredi, de 15h à 16h, sur réservation (par téléphone ou par mail) et rendez-vous.

Remise du livre dans un sac fermé sur le parking de Soëlys par une bibliothécaire.

Retour du livre dans un sac fermé obligatoirement et sur rendez-vous également.

Centre Social Culturel et Sportif FLEP

9 bd Léon Blum - 05 45 93 11 58 - cscs.soyaux@orange.fr

Accueil du public : 9h/12h - 14h/17h.

Ouverture de l'Espace Triangle pour les urgences numériques liées à la Cyberbase : 9h/12h.

Distribution alimentaire de l'Epicerie Sociale le mardi, de 14h à 17h30.

Réouverture de l'accueil de loisirs Gulliver pour les 6/11 ans (uniquement pour ceux ayant repris l'école), le mercredi : 8h/18h30, depuis le 20 mai, dans la limite des capacités d'accueil imposées par l'état d'urgence sanitaire. Inscriptions à l'espace Jean Macé du lundi au vendredi (9h/12h et 14h/17h), par téléphone ou mail selon 3 formules : journée complète avec restauration sur place / demi-journée jusqu'à 12h / demi-journée à partir de 13h30.



Crise sanitaire du COVID 19 : vos services municipaux mobilisés

La Ville a déployé le *plan de continuité du service public local pour faire perdurer les services nécessaires* :

- ▶ permanence du service état civil le matin pour l'enregistrement des naissances et des décès ;
- ▶ déploiement de la téléconsultation au centre municipal de santé en plus des soins en présentiel et des visites ;
- ▶ mobilisation de la Police Municipale et d'agents d'astreinte pour la voirie, la propreté, la gestion de toutes les urgences et réalisation d'une petite maintenance sur les bâtiments municipaux et notamment les écoles ;
- ▶ distribution alimentaire par l'épicerie sociale et dons d'inventus de commerçants de Soyaux au profit de cette aide alimentaire ;
- ▶ mise en place de solutions d'accompagnement de la population par les services de la Ville, largement organisés en télétravail :
 - numéro d'appel unique de la Mairie avec redirection automatique des problématiques vers le service compétent ;
 - service d'appel quotidien, d'assistance aux aînés et à toute personne en ressentant le besoin, notamment aux personnes inscrites dans le plan bleu (personnes vulnérables ou souhaitant qu'une veille soit exercée) ;
 - livraisons de colis et de médicaments, déblocage d'aides sociales d'urgence, soutien psychologique ;
 - service d'appel et d'accompagnement des parents pour le soutien scolaire et accueil d'enfants de personnels soignants ;
 - mise en place de solutions numériques pour maintenir le contact, le travail et la continuité démocratique : conseil municipal dématérialisé le 22 avril à 14h.

Mobilisation des associations : livraisons d'aide alimentaire par le Secours Populaire et les Restos du Cœur et accompagnement de projets solidaires locaux par des bénévoles (couturières des associations Au Fil des Temps et l'Aiguille à Quilter...).

Mobilisation des professionnels de santé, commerçants et entreprises et de tous ceux maintenant des activités essentielles pour chacun(e).

- ▶ Dotation du tissu économique local (commerçants, artisans, professionnels de santé...) en gel hydroalcoolique.
- ▶ Dotation de la population en masques en tissu :
 - mise en place d'une manufacture locale - réseau de couturières solidaires bénévoles ;
 - dotation complémentaire du Département de la Charente ;
 - commande conjointe avec l'Agglomération du Grand Angoulême.

Distribution réalisée directement dans vos boîtes aux lettres grâce à la mobilisation des agents de la Ville, du CSCS FLEP, de l'ASProS et des bailleurs sociaux.

Merci à tous les agents municipaux, aux commerces de Soyaux (Proxi, Grand Frais, La Vie Claire et Biocoop pour les dons au profit de l'aide alimentaire), aux acteurs économiques, professionnels de santé, bénévoles associatifs et à toutes celles et ceux qui ont été mobilisé(e)s durant cette crise sanitaire ! Un bel élan de solidarité a vu le jour et a permis à chacun d'entre nous d'assurer son quotidien.

Dans ce contexte, nos restaurateurs et nos commerçants ont souffert. Restons solidaires et soutenons-les en consommant local !



Fréhel et Mistinguett, deux îlots propices au jeu et au repos

L'aménagement de ces nouveaux lieux d'animation et de rencontre est terminé.

Dans le cadre de la végétalisation du Champ de Manœuvre et de la construction d'îlots prévus par l'ORU, la Mairie a imaginé, en interne, l'aménagement de deux places dédiées au repos, au jeu et à l'échange intergénérationnel. Des tables de jeux (dames, échecs, petits chevaux), des tables de pique-nique, des bancs, des transats... y ont été installés.

Une boîte à livres, un barbecue urbain protégé par un auvent, laissé en libre accès aux habitants et sous leur responsabilité complètent l'aménagement de l'îlot Mistinguett, situé près de Soëlys.

L'îlot Fréhel, situé sur une partie de l'ancienne barre J, rue Maurice Ravel a fait l'objet d'un travail d'aménagement réalisé en régie, par le responsable du service Espace Verts. Cet espace arboré et végétalisé comprend une noue paysagère qui le traverse et récupère les eaux de pluie dans un micro-bassin en contre-bas. Les lanternes en forme de pétales et les mâts en forme de courbes, comme la tige d'une marguerite donnent à l'éclairage public de l'allée un aspect ludique.



La rénovation du stade Léo Lagrange se termine

Le nouveau complexe sportif devrait être opérationnel courant octobre 2020.

Les travaux de désamiantage et de démolition des bâtiments existants ont eu lieu de mai à juillet 2019 (logement du gardien, billetterie, couverture des tribunes et de la buvette). Démarrés en octobre 2019, ceux en lien avec les mises aux normes de la Fédération Française de Football et pour les personnes à mobilité réduite (accès différenciés, clôture, clos à vue, tour de captation, rampe d'accès et stationnement, rénovation des vestiaires du club de foot et des tribunes...) sont en cours. La construction de nouveaux locaux (vestiaires, buvette, billetterie, poste médical avancé) a pris du retard avec l'actuelle crise sanitaire. La livraison de l'ensemble est prévue, à ce jour, sous réserve de nouveaux aléas, fin septembre.



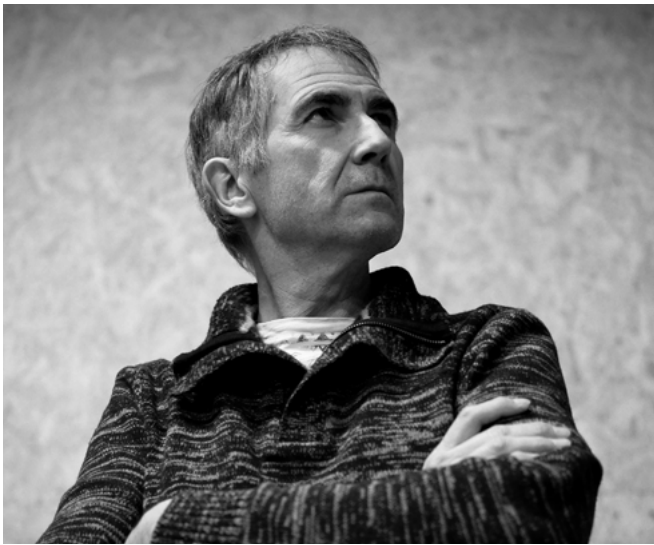
Renaissance du rucher communal

Dans un souci de développement durable, de respect de l'environnement et de protection de sa bio-diversité, la commune s'est dotée de 3 ruches.

Elles répondent à un projet de développement d'un rucher communal, implanté en 2017 sur le site de la Font Noire, porteur de biodiversité végétale et arbustive (avec la présence notamment d'un verger, de jardins familiaux, de bois...), favorable à l'épanouissement des abeilles. Les populations ont malheureusement été décimées durant les années noires de 2018 et 2019. Les ruches ont alors été déplacées sur le site des services techniques pour être plus à l'abri et recolonisées par des essaims. Aujourd'hui, une ruche est pleine et des ruchettes de "transit" permettent à la colonie de se re-développer. Les deux autres ruches vont être progressivement recolonisées et transférées sur leur site d'accueil, à la Font Noire.

Deux agents communaux sont chargés de récupérer des essaims d'abeilles sur les sites publics et chez les particuliers pour les déposer dans les ruches. Si vous constatez la présence d'un essaim d'abeilles, contactez le responsable des Espaces Verts (06 76 23 92 96) qui vous orientera vers les agents.

► Plus d'infos :
Mairie - Pôle Aménagement et Développement - 05 45 97 83 02



Rencontre avec Gérard Truffandier, un passionné de photographie

Gérard Truffandier, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

GT : "Je suis né à La Rochefoucauld, mais j'avais un an quand mes parents se sont installés à Angoulême puis à Soyaux, au Champ de Manœuvre, dans les tout premiers bâtiments qui ont été construits. Le quartier était loin de ressembler à ce qu'il est devenu. L'actuelle place Jean-Jacques Rousseau par exemple n'était qu'un champ où broutaient des animaux ! Je l'ai vu se construire et se transformer complètement avec l'ORU (Opération de Renouveau Urbain). J'ai d'ailleurs suivi les chantiers en photos".

Vous êtes effectivement connu à Soyaux pour vos nombreux reportages photographiques et vos expositions. Car vous avez fait de la photo un métier et une passion. Comment cela vous est-il venu ?

GT : "J'étais très jeune lorsque j'ai découvert, dans un album de famille, des portraits d'ancêtres disparus depuis très longtemps et pourtant encore étrangement présents grâce à la magie de la photo. Je crois que ma passion date de cette découverte. Plus tard, lors d'un achat de matériel photo, j'ai rencontré le directeur du magasin Maximin. Nous avons beaucoup discuté, échangé des clichés et j'ai été embauché comme photographe de studio. J'y suis resté pendant cinq ans. J'ai fait des reportages sur des spectacles, des festivals. Je travaille dans le cadre de contrats avec des villes, avec des entreprises, des associations, des particuliers... C'est un métier qui bouge beaucoup et offre un panel très varié de situations. J'ai également effectué de nombreux reportages pendant mes voyages, en particulier au Népal où j'ai fait de l'humanitaire. Mes photos ont

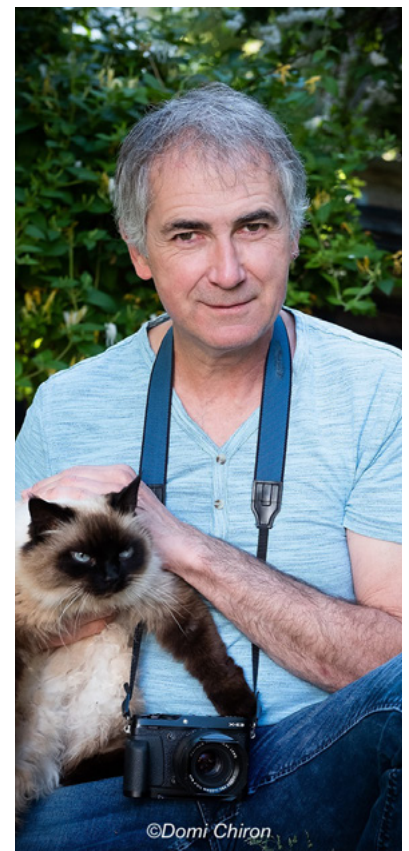
aidé à collecter des fonds pour la construction d'un dispensaire isolé dans la montagne et les chiens des rues de Katmandou, par exemple".

Vos reportages montrent que vous avez de nombreux centres d'intérêt.

GT : "Outre la photo, je suis passionné par la spéléo, cette impression puissante d'aller au cœur de la terre, de l'architecture de la nature... Quand on explore, on ne sait pas ce qui nous attend au détour d'un obstacle. C'est toujours une vraie découverte. Et l'occasion de clichés surprenants. Nous avons en projet pour cet été une expédition spéléo en Espagne, dans les "Picos de Europa", célèbres montagnes de la péninsule ibérique, au sud-ouest de Santander : un site remarquable. Les événements épidémiologiques nous obligent à annuler pour cette année... J'aime également l'escalade, le canyoning. Finalement, tout ce qui est en rapport étroit avec une nature sauvage, préservée, exigeante. J'ai fait des trekkings au Népal dont je garde un vif souvenir sportif et humain : Annapurna, Everest, Lang Tang..."

Loin d'un monde trépidant, que pourtant vous savez aussi fort bien capter...

GT : "Mais un monde où l'immédiateté prend trop souvent le pas sur la réflexion. Tout se dématérialise, la technologie nous pousse sans cesse en avant. Aussi, je regarde peu la télévision, à part quelques émissions d'investigation. J'ai besoin de recul, de temps pour démêler le vrai du faux, réfléchir. C'est sans doute pourquoi je suis attiré par les philosophies orientales, en particulier le Bouddhisme. Je pratique la méditation pour relativiser un peu nos "certitudes mentales". Pour moi, c'est une philosophie et une éthique de vie".



Un problème d'éclairage public ?



La gestion de l'éclairage public a été confiée au Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente en 2012. Ce dernier fait intervenir une entreprise sur la commune pour la maintenance et les réparations sur le réseau communal. Les interventions sont enregistrées en mairie à l'aide d'un logiciel de cartographie. Les délais d'intervention de l'entreprise sont

de 6 jours ouvrés. Afin de faciliter le repérage du lampadaire défectueux et de garantir l'efficacité de l'intervention, le numéro de lampadaire figurant sur le mât doit être fourni. Il est situé à 1,80 m / 2 m sur une petite plaque noire, de type NQ1890.

Signalez vos doléances concernant l'éclairage public directement à Marie-Pierre Roy au 05 45 97 38 36.

Toute autre doléance doit être adressée à Latifa Lagarde au 06 17 49 48 14.

Rappel



Le second tour des élections municipales se tiendra le dimanche 28 juin prochain. Des règles sanitaires strictes seront appliquées afin que chacun puisse voter en toute sécurité dans son bureau de vote habituel.

Comment voter par procuration en cas d'absence le jour du scrutin ?

Votre mandataire, à condition de jouir de ses droits électoraux et être inscrit(e) dans la même commune que vous peut voter à votre place, selon la procédure suivante :

- remplissez le formulaire de demande en ligne sur : www.service-public.fr - Papiers - Citoyenneté
- imprimez-le sur 2 feuilles (pas d'impression recto/verso)
- présentez-vous au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance, muni(e) de votre pièce d'identité et des informations concernant votre mandataire afin d'enregistrer votre procuration.

Cette démarche est indispensable pour la transmission de votre demande de vote par procuration à la commune dans laquelle vous votez.

En cas d'incapacité pour vous rendre au commissariat, contactez le 05 45 39 38 37 afin qu'un officier de police judiciaire vienne à votre domicile.

Le jour de l'élection, votre mandataire, muni(e) de la procuration, pourra ainsi voter pour vous en se présentant à votre bureau de vote.

À noter

les procurations établies en vue du second tour initialement prévu le 22 mars restent valables pour le second tour reporté au 28 juin.

OPPOSITION

Dernier bulletin avant changement du conseil municipal : Une situation inédite.

Loi d'état d'urgence sanitaire et situation d'urgence sociale pour une bonne partie de la population, 2^e tour des municipales non fixé, transfert au maire du pouvoir de décider seul.

De ce fait nous ne pouvons pas vous parler ni des dysfonctionnements du centre municipal de santé, ni de son extension pour laquelle F. Nebout reste sur un projet minimaliste, sans recherche d'une évolution vers une offre médicale pluridisciplinaire, en privant les finances municipales de toute aide financière, notamment régionale, contrairement aux communes qui se voient allouer plusieurs centaines de milliers d'euros pour leur projet de maison ou centre de santé.

Nous ne pouvons pas évoquer non plus le versement de 25000€ à la ville d'Angoulême, afin de rembourser la moitié du coût du poste de Mr Monteiro, conseiller municipal sortant et candidat, désigné directeur provisoire à 1/2 temps du FLEP, avec la bénédiction de la CAF (somme promise au CAJ de la Grand Font dont il est aussi le directeur par la directrice de cabinet de F. Nebout).

Nous ne pouvons pas non plus développer ici la mise sur la touche des membres sortants du Conseil Municipal, engagés pour les élections sur d'autres listes, ni de la gestion de la ville depuis le début de l'année, avec une dérive autoritaire inquiétante depuis l'entrée en vigueur de la loi d'état d'urgence sanitaire.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le dé-confinement est en cours. La crise sanitaire, et pour une part sa gestion, laissera derrière elle une multitude de dégâts économiques et sociaux. La précarité, le chômage, les inégalités sociales vont s'accroître fortement. Le besoin d'aide alimentaire est en progression constante. L'aide aux familles et à l'économie locale devra s'inscrire dans la durée. La réponse à ce jour de F. Nebout : "Prévoir une réflexion des financeurs (mairie, département et état) c'est un problème structurel". Non, c'est avant tout un problème de choix politique !

Le futur conseil municipal et son maire ne pourront pas continuer à "faire comme avant".

Un changement radical devra s'opérer en matière sociale et économique bien sûr mais pas sans un virage écologique et démocratique à de nombreux niveaux dont le premier d'entre eux, celui de la commune.

Bernard Rivalleau et le groupe SOYAux AUTREMENT

►► **Pour nous joindre :**

Bernard Rivalleau

23 rue Jean Giono - 16800 Soyaux - 06 61 16 65 45 - soyaux.autrement@laposte.net